

Communauté de Communes du HAUT PAYS BIGOUDEN

2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE JEUDI 11 MAI DEUX MILLE VINGT TROIS à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente – 6, Hent Ar Skol - 29710 PEUMERIT, sur convocation de Josiane KERLOCH, Présidente.

Présents : ALAIN Jacques, ANDRO Dominique, BERGOUGNOUX Flore, BUREL Michel, BUREL Michelle, CARADEC Jean-Louis, KERDRANVAT Claude, KEREZEON Gilles, KERLOCH Josiane, LE BERRE Hélène, LE BLEIS Jean-François, LE COZ Hervé, LE GOFF Michèle, LE GUELLEC Yves, MARLE Jean-Claude, PICHON Franck, PLOUHINEC Jocelyne, PORS Olivier, RASSENEUR Emmanuelle, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, TANGUY Isabelle, VIVIEN Nelly, YANNIC Jean-Bernard.

Représentés : BERRIVIN Annie (Pouvoir à PLOUHINEC Jocelyne), CARIOU Jacques (Pouvoir à KEREZEON Gilles), CORNEC Paul (Pouvoir à MARLE Jean-Claude), DROGUET Cyril (Pouvoir à LE BLEIS Jean-François), DUFOUR Marie-Thérèse (Pouvoir à LE GOFF Michèle), GENTRIC Guénolé (Pouvoir à STEPHAN Philippe), JONCOUR Martine (Pouvoir à LE GUELLEC Yves), PEREIRA Sandra, (Pouvoir à PICHON Franck), PERON Sophie (Pouvoir à KERLOCH Josiane).

Absente excusée : KERVEVANT Nathalie.

Secrétaire de séance : TANGUY Isabelle

Date de convocation et de transmission : 4 Mai 2023

Membres en exercice : 34
Présents/représentés : 33
Votants : 33
- dont « pour » : 33
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Objet 7-1 : QCD - Convention de partenariat pour l'année 2023 avec Quimper Cornouaille Développement

La Présidente, Josiane KERLOCH, rappelle au Conseil Communautaire que la Communauté de Communes du HAUT PAYS BIGOUDEN est membre de l'agence d'urbanisme et de développement économique de Quimper et de Cornouaille dite Quimper Cornouaille développement (QCD), qui regroupe les EPCI de l'Ouest Cornouaille, la Communauté d'agglomération de Quimper (QBO) et la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais.

Chaque année QCD élabore un programme partenarial, qui se décline pour l'année 2023 en trois grands types d'action développées et précisés dans la convention de partenariat (Cf Annexe 7-1) :

- L'aménagement et l'observation du territoire ;
- Le développement territorial ;
- La transition énergétique via l'accompagnement des ménages pour la rénovation énergétique de leurs logements.

Ces trois axes répondant à trois enjeux majeurs pour le territoire :

- La transition écologique ;
- L'attractivité de la Cornouaille ;
- La crise du logement.

Le montant de la cotisation défini pour l'année 2023 est de 56 667 € (Cinquante-six mille six cent soixante-sept euros) correspondant à un coût de 3 €/habitant (pour 18 889 habitants).

Sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOCH, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Autorise la Présidente à signer la convention de partenariat avec Quimper Cornouaille Développement, jointe à la présente délibération, déterminant pour l'année 2023, le programme de travail partenarial.**

La Présidente,



Josiane KERLOCH.

